

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article630>



Point de vue

Les IUFM en péril

- Technique - Archives - Archivage IUFM - Réforme des IUFM -



Publication date: mercredi 5 janvier 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Chargés à la fois de la formation initiale et de la formation continue des enseignants, les IUFM ont constitué un changement majeur dans l'histoire du système éducatif.

Quinze ans après leur création par la loi d'orientation de 1989 et leur mise en place en 1991, les acquis des IUFM comme système indépendant et cohérent de recrutement et de formation des enseignant-e-s, dans une perspective de culture commune correspondant à la continuité éducative de la maternelle au baccalauréat, vont-ils survivre à la loi d'orientation Fillon et au grand marché européen de l'Education ?

Le système de formation des enseignants gravement déstabilisé

Les IUFM ont fait l'objet de dénigrements constants prenant appui sur des dysfonctionnements réels (résultant souvent d'un manque de moyens chronique) pour les généraliser et discréditer le travail de milliers de formateur-E-s dans des campagnes réactionnaires dont le rapport Thélot puis le projet Fillon ont pris prétexte.

Elles sont venues de hiérarchies, recteurs et inspecteurs, souhaitant reconquérir la maîtrise d'œuvre de la formation comme instrument stratégique d'application des « réformes ». Mais également des défenseurs d'une conception élitiste des savoirs, "républicains" et conservateurs confondus pour dénoncer la "baisse de niveau" relayée à l'envi par les médias.

Les IUFM ont aussi pâti d'une gestion de pénurie : manque de locaux, de moyens de fonctionnement et d'entretien, de postes budgétaires d'enseignants palliés par un recours massif aux heures complémentaires, et aux personnels précaires ("jeunes-docteurs", CES, emplois-jeunes, contractuels...) qui sont sacrifiés après avoir prouvé toute leur utilité, tandis qu'une forme de « précarisation » du corps des formateur-e-s se développe avec les emplois "en temps partagé" remis en cause chaque année et sans temps de formation ni décharge spécifique.

Le refus d'une programmation pluriannuelle et d'anticipation des départs à la retraite a entraîné des difficultés de gestion des flux (numerus clausus, effectifs insuffisants d'étudiants et de stagiaires...). Dans l'impossibilité de construire de véritables plans de formation s'appuyant sur un minimum de stabilité des personnels et des équipes, et sur une politique de recrutement cohérente, les IUFM gèrent la formation des enseignant-e-s à court terme et à flux tendu.

Ces difficultés sont exacerbées par la situation particulière des IUFM à la charnière de toutes les autres institutions éducatives. Il s'agit de leur relation « systémique », souvent conflictuelle ou contradictoire, avec les autres institutions, rectorat, I.A et IEN, Université... du système éducatif, qui opposent depuis le début de fortes résistances et n'ont jamais vraiment renoncé à reconquérir leurs privilèges ou leurs prérogatives.

Thélot/Fillon : une Education sacrifiée aux normes européo-libérales

Ces coalitions idéologiques et corporatistes ont trouvé un allié de poids dans les politiques européennes de mise en œuvre du processus de Bologne, et le projet de Traité constitutionnel qui consacre la mise en place d'un système européen d'éducation au service de « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde » issue des accords de Lisbonne auxquels le projet Fillon fait explicitement référence dans ses considérants.

Ces projets demeurent discrets sur la formation des enseignants. Mais l'IUFM est un système spécifiquement français, sans équivalent en Europe où les systèmes de formation sont très disparates, inégalement développés et placés sous la responsabilité d'acteurs institutionnels différents. Il est de surcroît attaché à un modèle de service

public d'Education accessible à tous, gratuit et laïque, particulièrement menacé.

Succédant à la loi Ferry de « modernisation » de l'Université qui aligne les cycles sur la norme européenne, et associée à la décentralisation des compétences et des budgets (LOLF), la « réforme » Fillon des IUFM va permettre de se débarrasser à l'horizon 2010 d'un système de formation incompatible avec ces nouvelles normes pour l'éducation qui vont être scellées par le traité constitutionnel.

Les mesures annoncées par Fillon pour les IUFM, derrière l'idée que cela ne change pas grand-chose, mettent en place un dispositif qui vise à transformer totalement le système de formation et de recrutement des enseignant-e-s en le faisant retomber sous la coupe de nouvelles tutelles administratives et financières.

Dans un contexte de pénurie de moyens et de renforcement des tutelles locales, le rattachement direct à l'Université conduit à la désignation directe par le Ministère d'un Directeur appelé à gérer la formation aux côtés des Préfets et Recteurs et à la dissolution des moyens spécifiques des IUFM, personnels et budgets, dans le budget général des Universités régulé par la nouvelle loi de finances LOLF.

Ce changement de statut va faire entrer les IUFM dans le jeu des inégalités et des concurrences régionales entre pôles universitaires : formation « de luxe » ou « au rabais » en fonction de la « richesse » des universités. Avec un mouvement déconcentré, les recrutements au niveau des Masters peuvent faire sauter le cadre national des concours et lancer directement sur le marché du travail les titulaires d'un Master « Education » embauchés régionalement comme c'est déjà le cas dans d'autres pays européens.

Le projet de réforme Fillon de l'IUFM est un aspect de l'offensive libérale contre l'école publique et l'accès au savoir de tous les jeunes. Défendre les IUFM est donc l'affaire de tous/toutes, étudiant-e-s, enseignant-e-s, personnels et citoyen-ne-s : le SNESUP développera sans exclusives les contacts unitaires pour s'engager activement dans la lutte pour la défense des IUFM comme lieux indépendants de formation commune au service d'un projet de système public d'éducation pour tous/tes.

Christine DOLLO (IUFM d'Aix-Marseille, élue au titre d'*Emancipé-es* à la CA du SNESup)

Didier TORSET (IUFM de Bourgogne, membre au titre d'*Emancipé-es* du collectif SNESup "Formation des maîtres")
